



Faits et Statistiques d'état civil : l'Afrique francophone se mobilise

Yaoundé, le 06 novembre 2015 (Groupe Régional APAI-CRVS) – Des experts et administrateurs d'une vingtaine de pays africains francophones viennent de boucler cinq jours leurs travaux sur l'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits et des statistiques de l'état civil avec une promesse d'engager leurs administrations respectives pour une mise en œuvre rapide du Programme africain pour l'Amélioration Accélérée des Systèmes d'Enregistrement des Faits et des Statistiques de l'Etat Civil (APAI-CRVS).

Organisé par le Groupe régional sur APAI-CRVS constitué entre autres par la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), la Commission de l'Union Africaine (CUA), la Banque Africaine de Développement (BAD), le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Fonds des Nations Unies en matière de Population (UNFPA) et le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), l'atelier a servi de plateforme d'échanges pour encourager les pays francophones à rattraper le retard accusé dans le domaine par rapport aux autres pays du continent.

S'adressant aux experts et leurs hôtes pendant la cérémonie d'ouverture de l'atelier, le Ministre Délégué auprès du Ministre de l'Administration Territoriale en chargé des Collectivités Territoriales Décentralisées du Cameroun, M. Jules Doret Ndongo a estimé que le programme APAI-CRVS « constitue une opportunité unique, car elle enrôle tous les pays du continent africain et qui se sont mis d'accord pour avancer d'un même pas ».

Avant d'engager les experts à saisir l'opportunité des travaux dudit atelier pour renforcer et capitaliser leurs connaissances, le Ministre camerounais a noté que "le programme APAI-CRVS aiderait les pays à résorber les dysfonctionnements du système de l'état civil, notamment : l'insuffisance de personnel qualifié et des locaux adaptés, la fraude documentaire, l'approvisionnement irrégulier des registres d'état civil ainsi que la conservation et l'archivage aléatoires desdits registres, et une certaine indifférence des populations vis-à-vis des faits d'état civil".

Les travaux, caractérisés par d'échanges d'expériences des différents pays, ont permis aux experts de s'accorder, entres autres, sur la nécessité de moderniser les systèmes d'enregistrement des faits et des statistiques de l'état civil dans leurs pays respectifs à travers le renforcement de la coordination entre tous les acteurs nationaux impliqués, l'informatisation des procédures d'enregistrement et d'établissement des actes, et l'harmonisation à l'échelle régionale des nouveaux systèmes éventuels. Dans cette optique, les participants ont beaucoup apprécié les avancées de la Mauritanie en la matière. Ils se sont également pleinement appropriés les principes et recommandations des Nations Unies en matière de systèmes d'enregistrement des faits et des statistiques de l'état civil (CRVS), des nouveaux outils et

guides de conduite des évaluations des systèmes CRVS et d'élaboration des plans d'amélioration. Les participants ont été enfin largement informés des meilleures pratiques mondiales en matière de gestion de CRVS, avec l'exposé du cas de la Slovénie.

Rappelons que la tenue de cet atelier rentre dans le cadre du renforcement des capacités des acteurs recommandé par la troisième Conférence des ministres en charge de l'état civil qui s'est tenue à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, en février 2015, sous le thème « promouvoir l'utilisation de l'état civil et des statistiques des faits d'état civil en appui de la bonne gouvernance en Afrique ».

Source URL: <http://www.uneca.org/fr/stories/faits-et-statistiques-d%C3%A9tat-civil-lafrique-francophone-se-mobilise>